



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-et-un juin deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	51
Absents :	20	- dont POUR :	51
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	M. JUNIK Pascal	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LE FAOU Michel	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	Mme ROUX Isabelle
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SEBBAH Didier
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SILVESTRE Claude
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	M. SINTES Patrick
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	
Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
M. COURTECUISSÉ Patrick	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme STELLA Aurore	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme ARAGONES Claire

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
 Mme MARIANI-RENOUX Séverine
 Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme DAUPHIN Mathilde est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-095	COMMANDE PUBLIQUE – Appel d’offres relatif à la collecte des déchets de Gordes et Les Beaumettes : Autorisation donnée au Président de signer
-------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code de la commande publique ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 13 juin 2024 ;*
- *Vu la décision de la commission d’appel d’offres en date du 21 juin 2024.*

Un appel d’offres ouvert a été lancé avec pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes de Gordes et Les Beaumettes.

Il s’agit d’un accord cadre de service à bons de commandes.

L’accord cadre est d’une durée d’une année renouvelable trois fois.

En application de l’article L 2113-11 du Code de la commande publique, l’acheteur public a fait le choix de ne pas allotir car l’allotissement rendrait plus onéreux et techniquement difficile l’exécution du marché.

L’accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

Procédure de consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l’appel d’offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Un avis d’appel public à concurrence a été publié sur les supports suivants :

- Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics - Avis N° 24-32829 publié le 20/03/2024
- Journal Officiel de l’Union européenne n° OJ S 57/2024 annonce diffusée le 20/03/2024
- Profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Date d’envoi à la publication : 19/03/2024

Date limite de remise des offres : 25/04/2024 – 17h00

Délai de validité des offres : 4 mois

Sélection des candidatures et analyse des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

Prix	55 / 100
Valeur technique de l’offre	45 / 100

2 offres ont été reçues dans les délais, conformément au registre des dépôts.

SUEZ (84 140 MONTFAVET)	288 873.20 € TTC
SAROM (84 300 CAVAILLON)	219 912.00 € TTC

L’entreprise SUEZ a été écartée au titre de l’article L 2152-2 du Code de la commande publique comme offre irrégulière car le cadre de réponse technique n’a pas été fourni conformément aux stipulations du règlement de consultation.

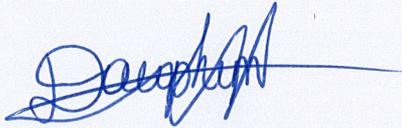
Au vu de l’analyse des offres, la commission d’appel d’offres a attribué le marché à l’entreprise SAROM.

Le Conseil Communautaire,
Oùï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer, dans les conditions du présent rapport, le marché public avec l’entreprise SAROM ainsi que toute mise au point nécessaire le cas échéant ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 et suivants.

La Secrétaire de séance,

Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,

Gérard DAUDET



